

RENOVATION DU COLLEGE PLACE DES SCIENCES PHYSIQUES STAGES DE TERRAIN – MARS-AVRIL 2015

Cette journée, qui a été proposée une année avant la formation académique dédiée à la rénovation du collège, a eu pour objectifs essentiels de :

- *mettre à niveau l'ensemble des professeurs de collège sur l'approche par compétences ;*
- *définir la place que peuvent prendre les Sciences Physiques dans le nouveau socle commun ;*
- *présenter la logique de la formation à distance qui prolongera la formation en présentiel.*

Au moment où ce conducteur est écrit, la version définitive du socle commun rénové n'est pas encore publiée ; la présentation qui en est faite est donc susceptible de modifications en particulier dans :

- *le paragraphe 2.1 (Structure du nouveau socle) ;*
- *le paragraphe 2.2 (Contribution des Sciences Physiques au nouveau socle).*

1. L'APPROCHE PAR COMPETENCES EN SCIENCES PHYSIQUES

1.1. Historique

Le socle actuel et la prise en compte dans l'académie en Sciences Physiques

La mise en place du socle commun dans les programmes actuels a rendu nécessaire une approche par compétences ; le niveau ministériel avait alors produit (octobre 2007) un certain nombre de documents, parmi lesquels les « grilles de référence » qui ont permis de préciser les attendus de l'ensemble des items constituant le socle et d'éclairer les situations d'évaluation qui devaient être conçues par les professeurs. Mais il nous a semblé nécessaire d'aller plus loin en élaborant différents outils complémentaires. Nous avons choisi de porter nos efforts sur une compétence particulière, essentielle pour notre discipline : pratiquer une démarche scientifique.

Une grille de compétences a été élaborée : elle comportait 4 domaines, schématisés par une lettre (I, R, F et P) (les domaines du premier champ de la compétence 3), chaque domaine étant composé d'un certain nombre d'items repérés par un chiffre.

Il s'agit de la grille de compétence encore accessible sur le site en suivant ce [lien](#).

Et nous avons recommandé aux professeurs de :

- varier les activités des élèves afin de couvrir toutes les capacités de cette grille sur la durée ;
- légénder leurs activités en référence à cette grille (par des codes du type I5) ;
- pratiquer une évaluation par compétences venant compléter l'évaluation chiffrée habituelle ;
- permettre aux élèves de se positionner sur leurs compétences.

Aujourd'hui, une majorité de professeurs ont adopté cette approche, à plus ou moins grande échelle. Mais, depuis 2008, des éléments nouveaux sont venus l'éclairer, justifiant des évolutions, comme nous allons le voir. Un des principaux éléments est la réforme du lycée qui a débuté en 2010.

La réforme du lycée et la méthodologie induite (2010)

La réforme du lycée a bien évidemment concerné les contenus des programmes mais aussi et surtout les types d'activités préconisées pour mettre les élèves en relation avec le savoir scientifique. La volonté de prendre en compte l'extraordinaire source d'informations que constitue l'Internet a conduit à développer l'exploitation d'une documentation scientifique ; le commentaire argumenté permet aux élèves de témoigner de leur esprit critique ; la résolution de problème les place devant une situation nouvelle qu'ils auront à investir en mobilisant des connaissances et des savoir-faire acquis pendant le cours mais en les transférant à un cadre différent de celui de leurs apprentissages ; les travaux pratiques ne sont plus seulement le lieu où l'on met en œuvre des matériels et des techniques propres au laboratoire mais, en amont comme en aval de la manipulation, où l'on exerce une analyse de la situation, où l'on interprète des résultats, où on les compare à un modèle, etc.

Toutes ces formes d'activités ont vocation à être proposées lors de séances d'apprentissage comme lors des évaluations ; dans ce dernier cas, une notation chiffrée ne se prête que très mal à la mesure des acquis des élèves. Ainsi, la résolution de problème ne comprend généralement qu'une question à résoudre : comment, dans ces conditions, établir un barème « par question » ? Seule une évaluation par compétences permet d'atteindre le but visé.

L'Inspection Générale a donc produit des grilles de compétences dont l'utilisation première visait la correction des différentes épreuves ou exercices de baccalauréat évalués par compétences.

Ces grilles sont déposées et accessibles dans la rubrique « collège » du site académique, dans la partie Ressources, dossier Grilles

Comme on le voit, ces grilles sont structurées en domaines (5 ou 6 selon qu'on prend en compte ou non l'autonomie de l'élève), chaque domaine étant composé d'une liste d'items, liste non exhaustive (d'où les points de suspension au terme de chacune d'entre elles). Par extension, ces grilles sont généralisées à l'ensemble du lycée pour toutes les formes d'activités évaluées par le professeur ou par les élèves eux-mêmes dans le cadre d'un auto-positionnement destiné à les responsabiliser.

La grande nouveauté par rapport à la pratique académique rappelée ci-dessus pour le collège est que ce sont les domaines de compétences qui sont évalués et non pas les items. Plusieurs raisons à cela :

- quelle que soit la nature de l'activité, ce sont toujours les mêmes domaines ; on peut donc suivre l'élève, ses progrès, etc. sur la durée ;
- la tâche d'évaluation est simplifiée puisqu'elle ne porte que sur 5 ou 6 champs et, la plupart du temps, sur 3 ou 4 seulement dans la mesure où, pour une activité donnée, il est rare que tous les domaines sont concernés.

Un domaine de compétences est relativement vaste et peut sous-tendre des capacités variées ; ainsi, le domaine « Valider » de la grille des activités expérimentales comprend-il des capacités telles que :

- extraire des informations des données expérimentales ;
- estimer l'incertitude d'une mesure ;
- vérifier la cohérence entre des résultats obtenus avec ceux attendus ;
- etc.

On voit bien qu'il n'est pas possible d'évaluer la maîtrise d'un tel domaine en « tout ou rien » ; la méthode retenue est de réaliser un positionnement sur une grille à 4 niveaux, notés A, B, C et D :

- A représente une réussite totale
- D correspond à un échec
- B et C sont des réussites partielles avec B pour quelques erreurs légères et C avec de plus grosses erreurs commises.

Remarque : Dans le cadre d'une évaluation formative, d'une évaluation différenciée, ou d'une évaluation dans laquelle le professeur s'autorise à aider l'élève en difficulté, les 4 niveaux peuvent avoir une autre signification, par exemple pour une évaluation avec aide du professeur :

- A coderait une réussite en totale autonomie ;
- B une réussite ayant nécessité un coup de pouce ;
- C une réussite ayant nécessité une aide importante ;
- D un échec.

1.2. Des principes

Assurer une cohérence et une continuité avec le lycée

Il nous semble important de ne pas adopter deux systèmes différents d'évaluation, le premier pour le lycée, le second pour le collège ; aussi, préconiserons-nous de prendre appui sur la méthodologie introduite au lycée pour concevoir celle du collège. Comme nous l'avons signalé ci-dessus, cela rend nécessaire quelques évolutions par rapport à ce que nous avons présenté en 2007.

Bien entendu, une même méthodologie ne signifie pas un copié-collé strict ; certains items des grilles du lycée apparaissent ainsi trop ambitieux pour des collégiens : *faire un traitement statistique d'une série de mesures, faire des propositions pour améliorer le modèle*, sont deux items du domaine VALIDER de la grille de compétences pour les activités expérimentales et doivent sans doute être minorés, voire supprimés pour les grilles du collège.

Des formes d'activités mises en avant au collège, comme les tâches complexes, ne sont pas déclinées à l'identique au lycée ; des grilles adossées à ces activités doivent être conçues.

Privilégier une compétence : pratiquer une démarche scientifique

L'évaluation par compétences, nous le verrons au moment où nous nous pencherons sur le nouveau socle, est à généraliser ; les professeurs devront, en équipe pédagogique, s'entendre sur les champs de compétences auxquels ils apporteront leur contribution et ce dans des domaines très variés.

Mais les situations qui seront prises en appui pour développer ces compétences seront des situations de Physique ou de Chimie et la façon dont vous les aborderez respectera toujours une approche scientifique, c'est-à-dire rigoureuse, objective, logique, etc. En fait, c'est en pratiquant une démarche scientifique que les élèves devront effectuer les activités que vous leur proposerez.

C'est la raison pour laquelle nous prendrons cette compétence (Pratiquer une démarche scientifique) comme point d'ancrage de notre réflexion et des exemples qui vous seront proposés aujourd'hui.

Mettre en œuvre une méthodologie efficiente

Nous avons rapidement vu la méthodologie mise en place au lycée. Avec un recul de quatre ans (dont deux avec baccalauréat rénové), nous pouvons attester de sa fiabilité et de la relative facilité avec laquelle les professeurs l'ont mise en œuvre.

Nous sommes conscients que pour être mise en œuvre, la procédure doit être simple, lisible, facile à expliquer et qu'elle ne soit pas trop chronophage ; en un mot qu'elle soit efficiente.

On retiendra en revanche les principes de cette méthodologie :

- les grilles de compétences sont explicitées aux élèves ;
- l'évaluation porte sur des domaines ;
- l'évaluation positionne l'élève sur une échelle à 4 niveaux ;
- les élèves sont encouragés à s'auto-positionner.

1.3. Des outils

Des grilles de compétences pour les activités d'apprentissage et d'évaluation

Pratiquer une démarche scientifique peut se travailler au travers de différentes activités pédagogiques possibles, et cela est indispensable pour assurer une formation scientifique de qualité. Nous pourrions citer la démarche d'investigation, la tâche complexe, l'activité documentaire, l'activité expérimentale, la résolution de problème, le paragraphe argumenté ... Pour pouvoir évaluer ces différentes formes d'activité, des grilles d'évaluation ont été établies par le groupe de ressources académique de sciences physiques.

Afin d'assurer une continuité avec la réforme du lycée qui vient de s'achever et pour laquelle les compétences à faire acquérir aux élèves étaient clairement définies, ces grilles sont déclinées en domaines de compétences dont les critères de réussite (d'observables) sont précisés. Cependant ces critères ne constituent pas une liste exhaustive.

Quatre grilles d'évaluation sont proposées, concernant l'activité expérimentale, la tâche complexe, la résolution de problème et l'évaluation de l'écrit. Elles sont consultables et téléchargeables dans la rubrique « collège » du site académique.

Un convertisseur de bilan de compétences en une note

Souvent, il est nécessaire de convertir un bilan de compétences en une note chiffrée ; c'est le cas des exercices corrigés par cette méthode qui intègrent un devoir surveillé. La feuille de calcul accessible dans la rubrique « collège » du site académique dans le dossier convertisseur que nous vous présentons n'est pas un outil officiel et rien n'impose de l'utiliser ; il a montré cependant son efficacité et mérite que l'on s'y arrête quelques instants.

Il faut commencer par paramétrer la feuille de calcul (On appellera « activité » un exercice de devoir, un protocole de TP, etc.) ; pour cela :

- Choisir le nombre de points sur lequel sera notée l'activité et l'écrire dans la case H1
- Définir les compétences à évaluer et les noter dans les cases A6 à A15

- Choisir les coefficients affectés à chaque compétence évaluée (cases B6 à B15)
- Définir les notes relatives à chaque niveau de maîtrise (cases J6 à J9)

Étude d'un exemple

- L'activité est un commentaire argumenté qui sera noté sur 8 points (case H1)
- Les compétences sont celles de la démarche scientifique (5 domaines : cases A6 à A10)
- Pour l'activité retenue, les coefficients sont respectivement (1, 2, 3, 0, 2)
- Les niveaux de maîtrise sont corrélés aux valeurs 3, 2, 1 et 0 (cas général)
- L'élève Nadia MARTIN qui a le bilan de compétences (A,B,A,-,C) aura 6 sur 8.

NB : les cases sur fond jaune doivent être renseignées à raison d'un « x » ou « X » sur chaque ligne de compétences évaluées (celles ayant un nombre différent de 0 en colonne B)

1.4. Etude d'un exemple (1h 30)

Les quatre activités étudiées en groupe demandaient à identifier à l'aide grilles de compétences présentées les observables visés dans l'activité et de proposer les critères de réussites nécessaire au niveau de maîtrise A. Ces activités sont retrouvables également dans la rubrique « collègue » du site académique avec l'analyse et la proposition de notation.

Les quatre activités sont les suivantes :

Résolution de problème : sécurité routière

Tâche complexe : les bouteilles d'eau

Activité expérimentale : Mesure de l'intensité

Activité documentaire : historique de l'atome

2. LA CONTRIBUTION DES SCIENCES PHYSIQUES AU SOCLE COMMUN

2.3. Structure du nouveau socle

Un socle de connaissances, de compétences et de culture

Le préambule du document rappelle les objectifs du socle commun qui ne sont pas différents de ceux du précédent ; il s'agit bien de donner à chaque élève les connaissances et les compétences qui leur permettent de poursuivre des études, de se construire un avenir personnel et professionnel et de se préparer à l'exercice de la citoyenneté.

Il insiste sur le rôle que doivent jouer les situations complexes dans la formation des élèves et cite ainsi la résolution de problème ou la réalisation d'une tâche dans un cadre nouveau ou inattendu. La comparaison avec l'ancien socle montre aussi des différences :

- il est désormais aussi un socle de culture : pour ce qui nous concerne, il sera donc important de donner, plus qu'auparavant, une dimension culturelle à notre enseignement ;
- il se compose de cinq champs de compétences (appelés domaines ce qui ne simplifie pas le vocabulaire utilisé...) beaucoup plus transversaux que les sept champs de l'ancien socle ;
- il introduit la dimension de projet ;
- il insiste sur les modalités de l'évaluation en proposant des évolutions fortes.

Nous allons reprendre chacun de ces points.

5 champs de compétences transversaux et des projets collaboratifs

5-a) Les langages pour penser et communiquer

Ce premier domaine recouvre tout à la fois la langue française, les langues vivantes, les nombres, les media numériques et les divers types de représentations plus ou moins codées ou symboliques comme les tableaux ou les graphiques. Les champs d'activités évoquent les ateliers d'écriture, les exposés, les débats argumentés, les interactions linguistiques. Les élèves doivent s'engager dans des activités de recherche scientifique.

5-b) Les méthodes et outils pour apprendre

Ce deuxième domaine, nouveau dans le contexte français, fait partie depuis longtemps du document fondateur validé par le parlement européen (les 8 compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie). Il recouvre l'ensemble des méthodes de travail permettant à l'élève d'acquérir l'autonomie et le goût de l'initiative. Il faut trouver un équilibre entre les activités individuelles et les activités collectives ; l'élève doit prolonger le travail en classe par un travail personnel, encadré le cas échéant ; les productions des élèves devront être valorisées : publications, mises en ligne, etc.

5-c) La formation de la personne et du citoyen

Cette formation, fondée sur l'estime de soi et sur le respect des règles de la vie en société, permet à l'élève d'acquérir des capacités d'esprit critique et de jugement, à faire preuve d'initiative et à construire et mener à bien des projets. Les démarches éducatives qui sont consacrées à la santé, la formation aux premiers secours ou à la sécurité, notamment routière, sont concernées.

5-d) Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Ce quatrième domaine vise à donner aux élèves une première représentation cohérente du monde qui répond autant que possible à leurs questionnements. Il conviendra de les familiariser avec les démarches scientifique et technologique ; leur pratique développe à la fois l'esprit critique, le goût de la recherche et de la manipulation, la curiosité et la créativité. Les activités d'observation, de manipulation, d'expérimentation et de fabrication dans l'esprit de la Main à la pâte et de l'EIST contribuent à l'appropriation des connaissances et des compétences ; il est demandé de croiser les disciplines, d'établir des connexions entre elles et de développer la conduite de projets.

5-e) Les représentations du monde et l'activité humaine

Ce dernier domaine rassemble les connaissances et les compétences qui permettent aux élèves d'acquérir le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. Il permet aux élèves d'acquérir les repères pour se situer dans le temps et l'espace et de percevoir les enjeux du monde dans lequel ils vivent. Ils développent des capacités d'invention et de création. En reconstituant quelques démarches scientifiques et de productions techniques du passé, l'élève comprend les liens qui unissent l'activité humaine et les principes d'organisation de la société.

5-f) La dimension de projet dans le nouveau socle

On la retrouve à plusieurs endroits :

- L'élève apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet ;
- En mettant en œuvre des projets individuels ou collectifs, l'élève développe son esprit d'initiative et le goût d'apprendre ;
- La conduite de projets menant à une réalisation concrète est l'occasion de mobiliser les savoirs et d'opérer des liens entre les disciplines ;

Il reste à vérifier ce que les programmes en retiendront ; nous en reparlerons l'année prochaine lors de la journée disciplinaire consacrée à la présentation de ces nouveaux programmes.

Des préconisations fortes concernant l'évaluation

Au moment où ces lignes sont écrites, nous ne disposons que des propositions du Conseil Supérieur des Programmes pour l'évaluation et la validation du socle. Il sera très certainement nécessaire de les retoucher une fois que le document officiel sera publié. Cela dit, les grandes lignes de ce texte seront, selon toute vraisemblance, maintenues.

Le CSP a fixé 7 principes pour l'évaluation au collège. Nous renvoyons les collègues à ces principes et aux explications qui en sont données dans les textes officiels pour en percevoir toute la portée. Ici, dans le cadre de cette première journée de formation, nous proposons de nous centrer sur :

- Donner à l'évaluation un statut clair ; éviter les calculs artificiels de moyennes ou la multiplication excessive des items qui font perdre le sens du projet global de formation ;
- Mettre en place d'une évaluation positive permettant de valoriser différents niveaux de réussite en établissant un bilan plus riche qu'une réponse binaire ;
- Faire une place aux tâches complexes faisant appel à plusieurs domaines de compétences dans les procédures d'évaluation.

C'est sur des exemples que nous pourrions le mieux illustrer ces préconisations. Cela étant, reprenons rapidement chacun ces 3 items pour montrer en quoi la démarche présentée ce matin est pertinente.

a) Le statut de l'évaluation ; la non-multiplication des items

Sans entrer dans de longs palabres sur les fonctions de l'évaluation, rappelons qu'il existe :

- L'évaluation diagnostique : elle a lieu avant l'apprentissage, permet de connaître les acquis des élèves avant de débiter un nouveau thème ; elle ne doit absolument pas être notée ;
- L'évaluation formative : elle a lieu pendant l'apprentissage, permet de suivre la progression de l'élève ; la note, peu appropriée, ne doit pas figurer, si on en met une, dans la moyenne ;
- L'évaluation sommative : elle a lieu après l'apprentissage, mesure les acquis ; la note est ici légitime, même si on peut (parfois) la remplacer par un bilan de compétences.

Il ne faut donc pas « mélanger les genres » et substituer une forme d'évaluation à une autre ; on peut aussi observer que la note n'a vraiment sa place que dans l'évaluation sommative (et encore). Dans tous les cas, en revanche, un bilan de compétences peut être établi et renseigné, selon la fonction de l'évaluation, l'élève et/ou le professeur, voire les parents, l'administration, etc.

Multiplier les items fait perdre en lisibilité (pensons aux non spécialistes de l'évaluation que sont les parents, par exemple), complique la tâche de l'évaluateur, interdit de faire un suivi sur la durée (les items variant d'une activité à une autre, ce qui n'est pas le cas des domaines comme vu ci-dessus). L'approche par compétences présentée ce matin est de nature à éviter cet écueil.

b) L'évaluation positive

Déjà prônée par la circulaire de rentrée 2014, l'évaluation positive est définie comme devant être simple et lisible, valorisant les progrès de l'élève, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. Elle ne doit pas seulement mesurer un degré d'acquisition des connaissances et des compétences mais aussi prendre en compte la progression de l'élève.

Les évaluations du collège doivent être restituées sous deux formes compatibles et complémentaires, la notation chiffrée et le bilan de compétences.

L'expérimentation académique sur ce sujet de l'évaluation positive a concerné plus de 50 collèges cette année ; s'agissant de la question de l'obtention de la note, deux possibilités existaient : soit les équipes pouvaient transformer les bilans de compétences qu'ils avaient réalisés au fil de la période scolaire, soit ils pouvaient opérer une évaluation bilan de fin de période sous réserve d'offrir alors aux élèves qui auraient raté cette évaluation une « seconde chance ».

c) La place des tâches complexes dans l'évaluation

Une tâche complexe est une tâche mobilisant plusieurs compétences de nature différente et prenant appui sur une situation nouvelle pour les élèves. Ces derniers ne peuvent donc pas la résoudre en reproduisant à l'identique un raisonnement, un calcul, etc. vus dans une situation d'apprentissage ; ils doivent transférer des connaissances, des capacités, etc. acquis dans une situation nouvelle. Ils doivent donc maîtriser des compétences et non pas appliquer machinalement des savoir-faire. Ce sont donc les situations les plus à même d'évaluer les compétences et il est normal qu'elles aient leur place dans une évaluation dont l'un des objectifs est de mesurer l'acquisition.

Certains exemples présentés ce matin ou qui vont l'être cet après-midi intègrent cette préconisation.

La démarche pédagogique associée est donc la suivante :

- on contextualise son enseignement en proposant une activité dans une situation réelle ou susceptible de l'être (apprentissage) ;
- on décontextualise cette situation en identifiant et en extrayant la compétence à évaluer ;
- on recontextualise la compétence en proposant une situation d'évaluation devant la mettre en œuvre ; cette situation est nouvelle pour les élèves.

2.4. La place des Sciences Physiques dans le socle commun

Du point de vue des connaissances (traité l'an prochain après publication des programmes)

Du point de vue des compétences

En quoi l'activité du matin permet-elle de travailler un domaine ou plusieurs du socle ? (30mins)

Les activités étudiées pendant la matinée et permettant de cibler les compétences travaillées sont réétudiées mais cette fois-ci au travers du prisme du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce temps d'échanges permet de s'approprier les domaines du socle mais également de se rendre compte qu'une activité peut couvrir différents champs de compétences selon le choix du professeur.

Du point de vue de la culture (scientifique)

Cinq activités ont été présentées pour illustrer en quoi les sciences physiques contribuent à la construction d'une culture chez les collégiens. Ces ressources sont à disposition sur m@gistère dans la rubrique « collègue » du site académique :

Recherche documentaire : histoire de l'énergie (historique des grandes découvertes)

Construction d'un résumé à partir d'une conférence (méthodologie)

Compte rendu d'expériences à l'aide de tablette (utilisation des TICE)

Activité documentaire ; la fission nucléaire (collaboratif histoire)

Paragraphe argumenté : Les espèces naturelles et de synthèse

3. LA FORMATION A DISTANCE (MAGISTERE)

La formation à distance complète aujourd'hui la formation en présentiel dans de nombreuses actions du PAF ; en Sciences Physiques, un premier parcours a ainsi été créé l'an dernier sur la plate-forme M@gistère: il concernait les mesures et les incertitudes.. Nous vous proposons de prolonger le travail réalisé lors de cette journée consacrée à la place des Sciences Physiques dans le nouveau socle et de poursuivre vos échanges par un parcours de formation à distance de ce type.

Pour simplifier les procédures, tous les enseignants qui ont reçu un ordre de mission pour cette journée sont inscrits sur ce parcours ; vous pourrez librement choisir d'y rester inscrit ou de vous désinscrire. Cependant, vous désinscrire du forum ou le suspendre, permet de ne pas suivre les échanges engagés mais conserve l'accès aux différentes ressources mais également au canal de diffusion (sur la page d'accueil) où les informations institutionnelles sont ajoutées au fur et à mesure de l'actualité. Il paraît donc préférable de ne pas se désinscrire de ce parcours. .

En Physique-Chimie, en collège, les enseignants sont souvent seuls, ou au mieux, à deux. Même si quelques collègues ont développé des échanges informels, la majorité travaille seule, alors que les pratiques pédagogiques ont souvent besoin de plusieurs regards pour évoluer. De plus, la réforme qui arrive va assurément nécessiter la création de nombreuses nouvelles activités. Même si des ressources seront développées au niveau académique, la mutualisation permettrait un travail de chacun plus efficace.

Ainsi, ce parcours a été construit afin de vous offrir un espace d'échange et de mutualisation ; il est structuré en six groupes, avec un espace de travail par département. Dans cet espace de travail, vous trouverez des ressources à consulter, une base de données pour y déposer les ressources que vous souhaitez partager avec vos collègues et enfin un forum pour échanger entre vous. Les espaces départementaux seront visibles par tous, afin de favoriser les échanges au niveau académique.

Pour cela, un forum général vous permettra d'échanger avec l'ensemble des participants de toute l'académie et d'être informé des dernières actualités.

La plate-forme est un espace réservé exclusivement aux professeurs de physique chimie de l'académie ; les inspecteurs n'y sont pas inscrits afin de laisser les échanges vivre de la façon la plus large.

Chaque groupe départemental est animé par un formateur.

Nous allons maintenant faire une visite rapide de ce parcours :

- Comment se connecter sur M@gistère ? : (via le PIA : site académique, puis « mon espace », mes applications, puis « FOAD M@gistère » - via google : « M@gistère orléans » par exemple puis s'identifier via arena- via l'ENT de l'établissement). Pour se connecter, les identifiants de la messagerie académique sont requis.
- On peut alors mettre l'application en « favoris » sur son PIA ou dans son navigateur pour éviter d'aller la rechercher à chaque fois.
- La plateforme se trouve dans l'onglet « se former ». Il est possible qu'elle n'apparaisse pas directement : cliquer sur le « + » du bandeau pour faire apparaître les différentes formations en cours.
- On peut alors regarder rapidement les différents points de la page « découvrir M@gistère » : s'approprier son identité numérique sur M@gistère (modifier mon profil pour faire les réglages dont la forme des courriels, l'abonnement au forum, la ville, la photo...), se repérer sur une page M@gistère (les 3 colonnes, le fil d'Ariane, le sommaire, le portfolio, ...), la navigation ("Page précédente" et "Page suivante" en bas de page, le sommaire en haut à gauche, le "fil d'Ariane", le logo M@gistère du bandeau du haut, ...)
- Le forum : Un lien direct vers le forum général du parcours est situé dans le sommaire. Ce forum s'adresse à l'ensemble des enseignants inscrits sur ce parcours m@gistère, tous départements confondus. Un autre forum ne concernant que vos collègues du département vous est accessible. Pour cela, aller sur la page de votre département et cliquer sur le bandeau violet.
- Comme vous êtes initialement abonnés au forum de ce parcours, une alerte sera déposée sur votre adresse académique dès qu'une contribution y sera déposée. Vous avez la possibilité de vous désabonner (une fois sur le forum concerné, "REGLAGES/Administration du forum/Se désabonner de ce forum). Cela supprimera le système d'alertes, mais ne vous empêchera pas de consulter les messages postés sur le forum en allant le consulter directement sur M@gistère.
- Le forum est organisé en sujets ou fils de discussion : un utilisateur, formateur ou simple participant, lance un sujet ou une question, les autres participants répondent, échangent des commentaires, etc. Merci de toujours commencer par vérifier si votre message ne peut s'insérer en continuité d'un fil de discussion existant.
- Plusieurs chemins vous permettent de rejoindre l'outil de messagerie M@gistère : en cliquant sur la petite enveloppe à côté de votre nom dans le bandeau du haut, sur "Participants" dans le bloc "PERSONNES" ou encore en cliquant sur les noms des formateurs du bloc contact.
- Aller ensuite sur la page du département : le trombinoscope, la mutualisation des ressources et le forum seront présentés.

Orléans, mars 2015